

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M... ..

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **30 mars 2010 à 19 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

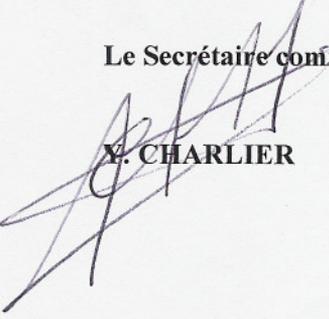
SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la réunion du 24 février 2010 : approbation (vote)
2. Finances : emprunts à contracter : cahier spécial des charges, mode de passation de marché, principe : décision (vote)
3. Plan de cohésion sociale : rapports annuels : arrêt (vote)
4. Eclairage public : confirmation du droit de propriété communal : décision (vote)
5. SEDIFIN : achat groupé d'énergie électrique : adhésion : décision (vote)
6. Urbanisme : permis de lotir rue des Gotteaux : aménagements et cession à la Commune : principe, décision (vote)
7. Règlement communal de Police, Règlement général de Police relatif à la délinquance environnementale, et Règlement communal concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers : arrêt (vote)
8. CPAS : taxi social : nouvelles dispositions : approbation (vote)
9. I.S.B.W. : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

10. Sanctions administratives : agent constatateur : désignation et convention : décision (vote)
11. C.C.A.T.M. : quart communal : membres suppléants : désignations (votes)

Le Secrétaire communal,


X. CHARLIER

Par ordonnance :

Le Bourgmestre


C. JOSSART
